



RAPPORT D'ACTIVITE

2018

Avril 2019

Préambule

Etant administratrice du groupement COOPTERRI depuis 2014 et pendant ces quatre années, j'arrive au terme de ce mandat. Durant toutes ces années, ma volonté a été de poursuivre les actions engagées depuis l'origine de ce partenariat remontant à 1999. La constitution en 2011 d'un GCSMS a donné une existence et une lisibilité aux actions entreprises, celles-ci étant orientées toujours vers l'amélioration de la qualité du service rendu à l'utilisateur et la promotion des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

En effet, la conception défendue par les établissements publics sociaux et médico-sociaux est de favoriser le parcours de l'utilisateur contribuant ainsi à permettre aux personnes accompagnées de bénéficier de différents dispositifs pour leur projet de vie. Nous affichons le postulat de l'évolutivité du projet de vie et de la nécessaire adaptation de celui-ci au fil du temps.

Dans ce cadre et afin de faciliter l'articulation entre les différents partenaires, le groupement COOPTERRI a sollicité des Crédits Non Reconductibles (CNR) pour le financement d'un poste de coordinateur de parcours auprès des établissements publics afin de faciliter cette mission d'articulation entre les différentes structures mais également auprès des partenaires pouvant intervenir répondant ainsi à un besoin ou à une attente d'un utilisateur.

Afin de dresser un bilan concernant cette mission d'administratrice, je pourrais évoquer les points qui me semblent positifs, à savoir :

- La légitimité reconnue du groupement sur le département
- Les réflexions autour de thématiques en lien avec l'actualité des établissements, les évolutions réglementaires et les orientations politiques nationales, régionales et départementales
- La souplesse permettant aux professionnels d'initier des stages par comparaison auprès d'un public différent entre autres
- Le partage des expériences professionnelles lors des actions de formation organisées par Coopterrri
- Les propositions d'actions de formation en lien avec l'évolution des publics et l'amélioration des pratiques professionnelles.

En évoquant les points positifs, il est également important de mentionner les limites de ce groupement :

- Le développement et la reconnaissance de ce groupement sont liés à l'implication des directions essentiellement
- L'appropriation par les professionnels de cette dynamique reste aléatoire
- La méconnaissance de ce partenariat par les utilisateurs

Les différentes actions mentionnées dans le présent rapport concernent et retracent :

- Les actions de formation qui ont été organisées par le groupement avec les thématiques ainsi que le nombre de professionnels concernés
- L'analyse de pratique professionnelle auprès des Cadres
- Le fonctionnement du comité directeur qui se réunit avant chaque réunion plénière afin de préparer l'ordre du jour et évoquer les points à mettre en réflexion et en débat.
- L'organisation de la conférence annuelle initiée par Coopterrri sur le parcours de l'utilisateur et ses risques de rupture.
- Le travail réalisé par le groupe « parcours », réflexion initiée à la suite de l'étude diagnostique faite par un organisme extérieur.
- La formation sur la « communication de crise » auprès des directrices.

Danielle Gilles-Garaud

I – FONCTIONNEMENT DE COOPTERRI : COMITE DIRECTORIAL, REUNIONS PLENIERES ET ASSEMBLEES GENERALES

En 2018, Coopterri a poursuivi ses actions et ses travaux.

Le Comité directeur de 6 personnes dont l'administrateur, se réunit en amont des réunions plénières à la MECS Félix Guilloux à la Montagne, afin :

- ✚ De préparer les ordres du jour,
- ✚ d'impulser et suivre les actions programmées,
- ✚ d'organiser les Assemblées Générales.

Les réunions plénières ont lieu trimestriellement avec l'ensemble des directeurs des établissements membres et dans les divers établissements afin de garder une dynamique transversale et de mieux connaître les établissements et leurs projets.

Chaque réunion fait l'objet d'un ordre du jour structuré (actualité de l'établissement d'accueil, suivi des actions du GCSMS, actualité légale et règlementaire, points divers) et d'un compte rendu systématique.

Les Assemblées générales ont eu lieu les 6 avril au Foyer de vie « Les Abris de Jade » à St Brévin et le 30 novembre à l'ESAT de la Vertonne à Vertou.

II – COMMUNICATION - PARTENARIAT

9 directrices ont participé une formation sur le thème « Elaborer une stratégie de communication efficace pour votre ESMS » :

Julie Schwarz, Directrice fondatrice d'Econovia, agence conseil en communication, a été missionnée par Comundi pour dispenser cette formation qui s'est déroulée sur deux jours (les 30 octobre et 15 novembre) à la Fontaine aux Bretons à Pornic.

L'intervention a pu être adaptée aux différentes demandes et besoins des participantes, en appréhendant la volonté des membres présents du groupement de fédérer leur action et de donner corps à Coopterri.

Ces deux jours de formation ont abouti à un double apport :

- Des outils et éléments de stratégie de communication institutionnelle à mettre en œuvre dans chaque établissement
- Des suggestions pour améliorer la communication de Coopterri dans une logique de fédération

Sur ce dernier point, les pistes évoquées ont été les suivantes :

- Mutualiser des moyens car une bonne communication exige du temps et du professionnalisme que chaque établissement seul ne peut se permettre : détacher une directrice, recruter un stagiaire ?
- Créer un socle commun de ressources : un Google Drive a déjà été créé pour permettre la mise en commun des documents de chaque établissement

- Reprendre une charte graphique Coopterrri sur les documents internes (ex : sur le journal interne, les rapports d'activité), uniformiser certains supports
- Réaliser une lettre Coopterrri trimestrielle
- Alimenter régulièrement le site web Coopterrri pour qu'il ne reste pas une coquille vide : par exemple, en fonction de son actualité, chaque établissement pourrait publier des infos sur son actualité par l'intermédiaire de la secrétaire du groupement.
- Marquée par la composition exclusivement féminine du groupe et par la sororité qui s'en dégageait, la formatrice avait également suggéré de s'appuyer sur cette particularité pour communiquer sur le groupement. Cette idée n'a finalement pas été concrétisée pour la Journée de la Femme 2019, compte tenu des faibles arguments, mais pourra être retenue lors d'une communication ultérieure

A l'issue de la formation, les participantes ont exprimé des besoins complémentaires, notamment sur la prise de parole en public et la communication de crise (comment maîtriser la crise, quels mots employés, la façon de les dire et la posture à tenir ?).

III – ANALYSE DE LA PRATIQUE DES CADRES

Jusqu'en juin 2018, 4 groupes étaient actifs, rassemblant une trentaine de cadres.

A partir de septembre 2018 et jusqu'en juin 2019, les séances s'articulent autour de 2 groupes rassemblant 8 personnes. Les professionnels se retrouvent pour un groupe à la Persagotière à Nantes, pour l'autre groupe, à la MECS Felix Guilloux à la Montagne, à raison de 6 à 7 séances de 3h/an.

Les groupes sont toujours mutualisés inter-établissements.

Il est à noter que 3 établissements ont souhaité se désengager de la démarche sur la rentrée 2018 et il a été fait le choix d'arrêter 2 groupes, l'un existant depuis 2010 et l'autre ayant connu beaucoup de désistements.

A terme, les directions souhaitent proposer une offre plus large aux cadres en termes d'analyse de leurs pratiques professionnelles soit sur un aspect de co-développement, soit via un « coaching collectif » ou encore une intervention orientée en psychologie du travail.

IV – ACTIONS DE FORMATION

A l'instar des années antérieures, une offre de formation mutualisée est disponible via Coopterrri pour tous les personnels des établissements membres. En 2018, 31 formations ont ainsi pu être proposées sur des thématiques variées.

- Les maladies neurodégénératives chez les personnes handicapées
- La gestion de l'argent des usagers
- Snozelen Niveau 1 – stimulation sensorielle et cadre snoezelen
- Snozelen Niveau 2 – approfondissement des rencontres snoezelen
- L'accompagnement des personnes avec addictions
- Vie affective, intime et sexuelle des résidents
- La collaboration et le partenariat avec les familles
- Autisme et stratégies éducatives
- Perfectionnement Autisme
- La question éthique dans les écrits professionnels
- La contention dans les établissements médico-sociaux
- L'humour en institution
- Accompagner les personnes présentant des troubles psychiatriques
- Comprendre et gérer les comportements violents
- Créations artistiques à partir de récupération
- La communication adaptée : les outils d'aide à la communication
- Accompagner les personnes handicapées vieillissantes (hébergements)
- La toilette en MAS/FAM/Polyhandicap et l'estime de soi
- Les techniques d'entretien éducatif
- Médiation animale
- Du récit de vie : comment accompagner les histoires de vie
- AFGSU (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence niveau 1)
- PSC1
- Prévention et santé au bureau
- Comment préserver son dos au quotidien - secteur MAS – secteur FAM
- Prévention TMS
- Gestion des contractuels
- Elections professionnelles
- Statuts de la fonction publique hospitalière
- Analyse financière
- Entretien annuel d'évaluation

V – CONFERENCES

Le 1er juin 2018, une conférence a été organisée sur la thématique du parcours des usagers et de la prévention des risques de rupture. Durant la préparation de ce temps fort, le but recherché était de proposer une journée de réflexion en mettant en avant la créativité des institutions par le biais de retour d'expériences innovantes dans une logique de décloisonnement des secteurs. Au regard de la thématique choisie et dans la perspective de prendre du recul ou de faire « un pas de côté » avec le concept d'établissement « hors les murs » et de coordinateur de parcours, il a paru intéressant de s'intéresser à la notion d'institution. Deux intervenants, Guy CHAMBRIER, formateur et Jean-Bernard PATURET, Professeur des Universités, ont été choisis pour animer la journée et intervenir sur la thématique de leur ouvrage « Faut-il brûler les institutions ? Dangers et confusions de l'idéologie marchande dans le monde médico-social ».

La journée s'est organisée en deux temps :

- La matinée était destinée à l'ensemble des professionnels des établissements adhérents à Coopterrri et des partenaires et portait sur la présentation de différents retours d'expériences de terrain « inter-secteurs » :
 - Mme JOULAIN, Chargée d'étude à l'observatoire de la protection de l'enfance de Loire Atlantique est intervenue pour exposer une étude concernant des jeunes de plus de 18 ans, issus de la protection de l'enfance.
 - La cellule Prospection de l'Institut les Hauts Thébaudières (44) représentée par Mme CASSARINI, Educatrice spécialisée, Mme THORON, Assistante de service social et Mme BREHIER, Cadre socio-éducatif, est intervenue pour présenter leur champ d'action.
 - L'Equipe Mobile Ressources, ALEFPA (85) représentée par Mme TREVELLOT, Chef de service, Mme BRUCHET, Psychologue ainsi que M. BOUSCASSE, Coordinateur du dispositif d'hébergement permanent, a présenté son dispositif innovant destiné aux enfants et jeunes de la protection de l'enfance à la croisée des secteurs (dispositif à trois financements, Conseil Départemental, PJJ et MDPH).
 - La Cellule d'Appui au Parcours individualisé du Jeune Handicapé de l'ESAT-Foyers La Soubretière (44) représentée par Mme COUTELIER, Educatrice spécialisée et un travailleur de l'ESAT a présenté son dispositif d'intervention.
 - Un retour d'expérience sur l'accompagnement des personnes handicapées âgées a également été exposé par l'EHPAD Mer et Pins (44) représenté par Mme RIVIERE, Directrice et Mme LAFARGUE, Médecin coordonnateur
- L'après-midi était à destination des cadres et directeurs d'établissement et était animé par les auteurs de l'ouvrage cité ci-dessus.

La commande initiale auprès des auteurs était qu'ils interviennent sur la thématique de leur ouvrage et qu'ils invitent à la réflexion sur ce qui fait institution ainsi que sur le rôle de l'équipe de direction dans ce processus.

Les intervenants durant l'après-midi ont pris toutefois la liberté de s'éloigner de la commande initiale pour tenter de susciter des interrogations quant au fondement du groupement Coopterrri. Toutefois, les intervenants n'ayant pas saisi le sens du GCSMS, tout en tombant à côté du sujet initial, ont été dans une approche critique peu constructive de l'entité Coopterrri. Ils ont également

tenté durant l'après-midi de questionner certaines pratiques professionnelles rencontrées dans le secteur du handicap il y a plusieurs années et qui paraissent un peu désuètes aujourd'hui.

L'intervention de l'après-midi a laissé pour la plupart des cadres un sentiment mitigé voir une insatisfaction (à l'exception d'un établissement qui a fait part de son intérêt et de la réflexion suscitée).

Les documents de la conférence ont été transmis à l'ensemble des participants.

- 138 participants ont pu échanger autour de ce thème et partager leurs pratiques.
- 27 établissements publics et des partenaires associatifs ou institutionnels étaient présents.
- 43 personnes ont répondu à une enquête de satisfaction.
- L'appréciation moyenne de cette conférence est de 8. La thématique choisie, les interventions ainsi que les échanges ont été évalués pour plus de 80% des répondants comme étant satisfaisants voir très satisfaisant. La principale remarque portait sur le manque de temps proposé aux intervenants et l'absence de temps suffisant pour les échanges. En effet, les interventions ont été évaluées comme très intéressantes mais le temps proposé (uniquement la matinée) était trop court. Le sentiment exprimé par les participants qui ont répondu à l'enquête est que les intervenants n'avaient pas le temps d'exposer toute leur présentation et qu'il n'y avait pas assez de temps pour les échanges ensuite.

Plusieurs thématiques ont été proposées par les participants pour une prochaine conférence dont celle du lien avec la psychiatrie, thématique retenue pour la conférence de 2019.

VI - GROUPE DE TRAVAIL « PARCOURS DES USAGERS »

En 2017, une étude a été confiée au Cabinet EQR/Mazars pour mener un travail de diagnostic et de projection pour le GCSMS COOPTERRI. Fondée sur une analyse globale du territoire et sur des entretiens avec les acteurs de terrain, cette étude a permis d'identifier des forces et fragilités du territoire d'intervention ainsi que de l'offre proposée par les établissements du groupement.

Le rapport d'EQR/Mazars a permis de définir deux axes de travail prioritaires pour le groupement afin de renforcer les actions de coopération en matière de « Parcours pour les usagers » et d'« Efficience de gestion ».

Un groupe de travail, composé de directeurs et représentatif des différents publics accueillis (protection de l'enfance, handicap enfant et adulte) s'est donc mis en place sur la question du parcours des usagers : La volonté du GCSMS COOPTERRI est d'aller plus loin sur cette question, afin de décloisonner les secteurs d'activité et d'être davantage dans une logique intersectorielle, favorisant des réponses conjointes et pour favoriser la réactivité des propositions d'accompagnement face à l'émergence de situations urgentes et/ou complexes.

Dans un 1^{er} temps, une convention de partenariat a été élaborée. Elle a pour objet de décrire les conditions et des modalités de collaboration entre les établissements de Coopterri afin de :

- Améliorer la connaissance des dispositifs proposés par chaque établissement ;
- Préparer les transitions et éviter les ruptures de parcours ;
- Diversifier les parcours d'accompagnement et les modalités d'accueil.

Pour ce faire, les membres du groupe de travail préconisent la mise en place d'un Comité de coordination constitué de représentants de différents établissements.

Par ailleurs, le groupe de travail a proposé la création de la fonction de « coordinateur de parcours », qui aura pour objectif général de renforcer la coordination du parcours des personnes en situation de handicap, pour les usagers des établissements du GCSMS COOPTERRI.

Plus concrètement, ses missions seront les suivantes :

- Actualiser régulièrement le document présentant l'ensemble des dispositifs d'accompagnement au sein de Coopterri ;
- Faire un état des lieux des partenariats de chaque établissement ;
- Créer des outils mutualisés afin de fluidifier et coordonner les parcours (notamment dossier d'admission) ;
- Aider à la décision dans le cas de situations complexes ;
- Participer à la réflexion sur l'évolution de l'accompagnement dans les différents établissements ;
- Assurer une veille des appels à projet en lien avec le parcours.

Lors de situations complexes, le coordinateur de parcours sera une aide pour les équipes à l'élaboration du projet de vie par son regard neutre et par sa connaissance des ressources du territoire.

Afin de permettre la faisabilité de ce projet, le GCSMS COOPTERRI a sollicité auprès de l'ARS l'octroi de crédits non reconductibles, pour une durée de trois ans à hauteur de 80 618,38 € par an, soit 241 855,14 € pour trois ans.

VII – ELEMENTS FINANCIERS

Les principaux éléments liés au fonctionnement budgétaire du GCSMS concernent :

A – SECTION D'EXPLOITATION

Le résultat de la section d'exploitation s'établit à 745,90 €.

DEPENSES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	EVOLUTION 2017/2018 en %
GROUPE I	557,06	1 131,09	515,53	1 060,00	2 057,35	2 039,78	99%
GROUPE II	2 200,00	2 200,00	2 560,00	2 500,00	3 813,00	4 000,00	105%
GROUPE III	0,00	1 730,52	1 709,30	2 644,66	2 417,20	1 672,25	69%
TOTAL DEPENSES	2 757,06 €	5 061,61 €	4 784,83 €	6 204,66 €	8 287,55 €	7 712,03 €	
RECETTES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	EVOLUTION 2017/2018 en %
GROUPE I				0,00	0,00		
GROUPE II	5 589,92	6 230,00	5 963,00	5 740,00	8 197,98	8 457,93	103%
GROUPE III				0,00	0,00		
TOTAL RECETTES	5 589,92 €	6 230,00 €	5 963,00 €	5 740,00 €	8 197,98 €	8 457,93 €	

Le niveau de dépenses du groupe III est en diminution de 768,00 € correspondant à l'amortissement de la charte graphique, reporté en 2019 en l'absence de crédits suffisants, qui feront l'objet d'une DM en 2019.

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire au 106.86 (réserve de compensation des déficits).

B – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Capital		Capital	10,00 €
Réserves		Réserves	
Emprunts		Emprunts	
Immobilisation incorporelles		- Immobilisation incorporelles	
Licences logiciels		- Licences logiciels	
Immobilisation corporelles		- Immobilisation corporelles	
Bâtiments		Participations	
Matériel et outillage		Amortissements	59,87 €
Matériel de transport			
Matériel de bureau			
Mobilier			
Immobilisation en cours	-		
Dépôts cautionnements			
Total dépenses	-	Total recettes	69,87 €
Résultat N (excédent)	69,87	Résultat N (Déficit)	
Total Général	69,87 €	Total Général	69,87 €

La section d'investissement enregistre des recettes liées aux amortissements ainsi qu'à l'adhésion d'ENVOL à compter de 2018.

Le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à 5 624,73 €.

C – AFFECTATION DES RESULTATS

GESTION 2018

BUDGETS	SECTION	Total emplois	Total ressources	Résultat net
Budget principal GCEPSMS - COOPTERRI	Investissement	- €	69,87 €	69,87 €
Budget principal GCEPSMS - COOPTERRI	Exploitation	7 712,03 €	8 457,93 €	745,90 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

BUDGET - Section d'investissement	résultat 2018	Report cumulé N-1	Résultat cumulé au 31/12/2018	
Budget principal GCEPSMS - COOPTERRI	69,87 €	5 554,86 €	5 624,73 €	
BUDGETS - Section d'Exploitation	résultat 2018	Incorporation N-2	résultat à affecter	Cpte affectation
Budget principal GCEPSMS - COOPTERRI	745,90 €	- €	745,90 €	cpte 106 86 0 réserve de compensation